



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE DE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école de St-Félix/St-Dominique
tenue le mardi 26 septembre 2023 à 19 h
local 104

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Mylène Plante
Carolane Bégin
Bianca Paquin

M^{me} Annie St-Julien, directrice

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M^{me} Annie St-Julien préside l'assemblée et souhaite la
bienvenue à tous.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

M^{me} Carolane Bégin,
IL EST RÉSOLU, sur proposition de
QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU 27
SEPTEMBRE 2022**

M^{me} Mylène Plante,
IL EST RÉSOLU, sur proposition de
QUE le procès-verbal du
27 septembre 2022 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. ORGANISATION
SCOLAIRE**

M^{me} St-Julien présente la clientèle, les services offerts
ainsi que le personnel de l'école.



5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

M^{me} St-Julien fait la lecture des fiertés pour le rapport annuel 2022-2023 à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Bianca Paquin,

QUE le rapport annuel 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

6. PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF 2022-2025

Mme St-Julien présente le projet éducatif de l'école pour 2022-2025.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} ,

QUE le rapport annuel 2022-2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

7. BUTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (nouvelle gouvernance)

M^{me} St-Julien explique le but de l'assemblée générale.

8. RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme St-Julien explique la responsabilité du CÉ.

9. INFORMATION SUR LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

M^{me} Annie St-Julien explique que les membres de l'assemblée doivent procéder à l'élection de parents afin de combler les postes disponibles au sein du conseil d'établissement.

Elle explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

10. ÉLECTION DES PARENTS ET DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M^{me} Mylène Plante propose M^{me} Annie St-Julien comme président(e) d'élection. Mme Annie St-Julien propose Mme Mylène Plante comme secrétaire d'élection. Elles acceptent toute les deux.

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- Janie Carrier
- Bianca Paquin

M^m Annie St-Julien propose la fermeture de la période de mise en candidature.



Chaque candidat se présente et l'ensemble des parents procèdent à l'élection d'un candidat.

Puisqu'il n'y a aucune candidature, des démarches seront entreprises afin de combler les deux postes vacants.

11. ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Les personnes suivantes soumettent leur candidature :

- Mylène Plante
-

M^{me} Annie St-Julien propose la fermeture de la période de mise en candidature.

Mme Mylène Plante est élue au comité de parents et Mme Carolane Bégin comme substitut.

ADOPTÉE.

12. INFORMATION SUR L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

M^{me} Annie St-Julien explique aux membres de l'assemblée, le rôle de l'OPP.

IL EST RÉSOLU sur proposition M^{me} Carolane Bégin,

QUE l'organisme de participation des parents soit maintenu pour l'année 2023-2024;

QUE les enseignants du CÉ assurent un lien entre l'école et l'OPP pour l'année 2023-2024;

ADOPTÉE.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est apportée.

14. CLÔTURE DE LA RÉUNION

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Carolane Bégin, à 20 h 01

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,
Carolanne Bégin

La secrétaire,
Mylène Plante

